

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Compte-rendu affiché le : 15 avril 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2024

N° 24-04-04

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :
Approbation du compte administratif 2023 du budget communal

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Solange MORERE - Gilles GRANGIER – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE –Christian BECUWE – Régine CHEVALLIEZ - Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - Céline BENNICI - André HUBERT - Marie-Hélène BOUILHOL - Aurélie DESBREE - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Mis en ligne, le
16 AVR. 2024
MAIRIE DE ST-GALMIER

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Jacques DECHANDON à Christian BECUWE – Geneviève NIGAY à Gérard ALLANCHE – Suzanne BOICHON à Daniel DUCROS - Edith CONSIGNY à Alain LECUE - Christine PALLEY à Serge GRANGE

Membre absent : 0.

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

16 AVR. 2024

Mairie de Saint-Galmier



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
16 AVR. 2024
Mairie de Saint-Galmier

OBJET DE LA DELIBERATION :

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET COMMUNAL

Sous la présidence de Mme Solange MORERE, adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	8 492 521,73 €
Recettes	10 242 010,21 €
Excédent de clôture :	1 749 488,48 €

Investissement

Dépenses	3 400 429,89 €
Recettes	2 718 112,94 €
Déficit de clôture :	682 316,95 €

Restes à réaliser dépenses :	1 546 429,12 €
Restes à réaliser recettes :	1 020 003,00 €
Besoin de financement :	526 426 ,12 €

Hors de la présence de Monsieur Philippe DENIS, maire, le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

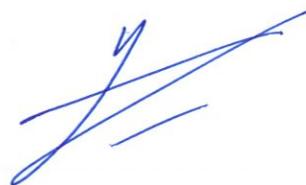
- **APPROUVE** le compte administratif du budget communal 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 15 avril 2024.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
16 AVR. 2024
Mairie de Saint-Galmier

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du
16 AVR. 2024
Mairie de Saint-Galmier